



**Ecole de Management de la Sorbonne**  
**(UFR 06 GESTION ET ECONOMIE D'ENTREPRISE)**

**Magistère Finance**

---

**Année universitaire 2015 - 2016**

---

**1<sup>er</sup> semestre**

**12 semaines de cours** : du Lundi 14 septembre 2015 au samedi 19 décembre 2015

**Examens de 1<sup>ère</sup> session** : du lundi 4 janvier au samedi 16 janvier 2016

**2<sup>ème</sup> semestre**

**12 semaines de cours** : du lundi 18 janvier au samedi 16 avril 2016

**Examens de 1<sup>ère</sup> session** : du lundi 2 mai au mardi 17 mai 2016

**2<sup>ème</sup> session d'examens (rattrapages 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestre) :**

**1 semaine de soutien pédagogique** : du lundi 6 juin au samedi 11 juin 2016

**Examens** : du lundi 13 juin au mardi 5 juillet 2016.

---

**VACANCES UNIVERSITAIRES**

**Toussaint** : du samedi 24 octobre au soir au lundi 2 novembre 2015 au matin

**Noël** : du samedi 19 décembre 2015 au soir au lundi 4 janvier 2016 au matin

**Hiver** : du samedi 27 février 2016 au soir au lundi 7 mars 2016 au matin

**Printemps** : du samedi 16 avril au soir au lundi 2 mai 2016 au matin

## VOS INTERLOCUTEURS

**DIRECTEUR : M. Pierre MEDAN**

**DIRECTEUR DU MAGISTÈRE FINANCE : M. le Professeur Philippe RAIMBOURG**

**RESPONSABLE ADMINISTRATIF : Mme Lorette ROLLAND**

### **Adresse postale :**

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
UFR 06 - Gestion et économie d'entreprise  
17, rue de la Sorbonne  
75231 PARIS CEDEX 05

### **SECRETARIAT PÉDAGOGIQUE**

Centre Sorbonne  
1, rue Victor Cousin Galerie J.-B. Dumas  
75005 PARIS

Courriel : [magfin@univ-paris1.fr](mailto:magfin@univ-paris1.fr)

**Magistère Finance : Bureau E 611 (Escalier M, 1<sup>er</sup> étage à gauche)**

Secrétaire : **Madame Luciana BARDAIL**

Tél : 01 40 46 27 62

### **Horaires d'accueil :**

du lundi au vendredi : 10h-12h30 & 14h-16h

## Informations Générales

La plupart des informations sur votre scolarité vous seront données tout au long de l'année par internet, il est donc primordial que vous connectiez votre boîte « Malix » (pour les nouveaux inscrits à Paris 1 : procédure expliquée sur l'Autorisation d'inscription envoyée) et que vous consultiez régulièrement :

- Votre courriel (boîte « Malix ») : [prenom.nom@malix.univ-paris1.fr](mailto:prenom.nom@malix.univ-paris1.fr)
- L'espace pédagogique interactif : <http://epi.univ-paris1.fr>
- Le site de l'université : [www.univ-paris1.fr](http://www.univ-paris1.fr)

Pensez-y avant de téléphoner au secrétariat !

## Enseignements

**Options** : pas d'options dans le Magistère Finance, seulement un « choix » en 3<sup>e</sup> année de Magistère.

### **Bonus (en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année)**

Vous pourrez choisir un bonus facultatif qui vous apporte éventuellement des points supplémentaires à votre moyenne (maximum + 0.5 point). Ce peut-être un bonus « sport », un bonus « activité culturelle », un bonus « engagement citoyen » (semestre 2) ou « langue vivante 2 » (pas l'anglais puisqu'il s'agit d'un cours obligatoire du magistère). Une fois choisi, le bonus fait partie de votre cursus universitaire et la présence au cours est obligatoire.

En cas de redoublement, pour conserver la note de bonus de l'année antérieure, vous devrez revalider cette note auprès du service concerné.

**Bonus sport** : les inscriptions pédagogiques se feront en ligne sur la nouvelle application RESERVASPORT <https://ent.univ-paris1.fr/reservasport>.

➤ 2 vagues d'inscription :

- Du jeudi 10 septembre (12h) au vendredi 11 septembre (22h) inclus **(1 ACTIVITE)**

- Du vendredi 18 septembre (12h) au lundi 21 septembre inclus **(2 ACTIVITES, EN FONCTION DES PLACES)**

**CLOTURE DEFINITIVE DES INSCRIPTIONS : LUNDI 21 SEPTEMBRE 2015**

**Début des cours le lundi 14 septembre 2015**

**Aucune autorisation papier ne sera délivrée en cours !**

**Bonus langue** : l'enseignement est organisé par le SGEL (service des langues au centre PMF) quelle que soit la langue choisie. Vous devrez choisir parmi les groupes de niveau du SGEL. Les inscriptions pédagogiques en langues se feront sur RESERVALANG <http://langues.univ-paris1.fr> du jeudi 3 septembre 07h00, (horaire indicatif) au dimanche 20 septembre 2015, 23h59.

**Bonus activité culturelle** : vous devrez vous présenter au service de la vie étudiante au Panthéon.

Vous devrez renouveler cette inscription pédagogique pour le second semestre.

# Inscription Pédagogique par internet

## DATES DE CONNEXION

**Le serveur sera ouvert : du mercredi 16 septembre à 00H00 au vendredi 18 septembre 2015 à 00H00.**

## PRESENTATION

**Le service d'inscription pédagogique à distance permet à l'étudiant de s'inscrire pédagogiquement au cursus pour lequel il a réalisé une inscription administrative et qui est ouvert à une inscription à distance.**

**L'étudiant va :**

- choisir éventuellement un bonus ;
- valider son inscription pédagogique de façon complète,

***Prenez patience si le service est saturé car vous êtes plusieurs à vous connecter en même temps.***

**Il est rappelé à l'étudiant qu'il doit au préalable procéder à son Inscription Administrative :**

- pour les nouveaux étudiants de Paris 1 : suivant les explications indiquées sur l'Autorisation d'inscription reçue.
- pour les étudiants déjà inscrits à Paris 1 l'année dernière : sur <http://reins.univ-paris1.fr>.

## INDICATION

Si vous le souhaitez, des salles en libre-service sont à votre disposition pour réaliser votre IP Web du 16 au 18 septembre 2015 de 9h30 à 17h30.

Salle C4-04 au centre PMF, 90 rue de Tolbiac 75013 Paris.

Salle 52 bis au centre Panthéon

(2 vacataires seront mis à disposition pour l'aide sur les IPWEB).

- Vous pouvez accéder à une plate-forme téléphonique au 01.71.25.11.37 de 9h30 à 16h30 aux dates de connexion indiquées ci-dessus (sauf samedi et dimanche).

L'étudiant ayant un interdit d'inscription (ex : livre non rendu à la bibliothèque, timbres non donnés...) devra régulariser sa situation afin de pouvoir s'inscrire.

**Tout étudiant non inscrit pédagogiquement ne pourra passer les examens.**

# PROCEDURE D'INSCRIPTION

- Munissez-vous de votre carte d'étudiant de l'université Paris 1 où figure votre Login.
- Connectez-vous sur <http://ipweb.univ-paris1.fr>

Saisir **votre nom utilisateur (login ou identifiant)** puis **votre mot de passe**

## Page-écran 1-2

Vérifier/ modifier votre adresse permanente puis cliquer sur le bouton **continuer** en bas à droite

## Inscription aux éléments

- ▶ Sur la gauche de l'écran, vous trouverez la légende des explications

## Page-écran 3

- Vérifier que le cursus affiché correspond à votre choix.
  - Si oui, cliquer sur le bouton **Continuer**
  - Si non, veuillez nous contacter.

## Page-écran 4

### **Magistère Finance et Gestion option Finance 3ème année (06M3 - 2)**

Stage 3ème année (06M3ST00) ⓘ

Année 3 Magistère (06M3A300) ⓘ

choix AF x MEI (06M3CH00) ⓘ

Calcul économique, théorie des options (06M30100) ⓘ

Marchés à terme fermes (06M30200) ⓘ

Gestion obligataire (06M30300) ⓘ

Evaluation des entreprises (06M30400) ⓘ

Séries temporelles (06M30800) ⓘ

Fiscalité (06M30900) ⓘ

Droit du travail (06M31000) ⓘ

Anglais (06M31100) ⓘ

Introduction à l'économétrie financière appliquée (06M31201) ⓘ

Choix à effectuer

N'oubliez pas de faire un choix entre « analyse financière des groupes » et « micro-économie de l'incertain »

## Page-écran 5

Le tableau recense l'ensemble des enseignements auxquels vous êtes inscrit(e)

Cliquez sur le bouton "**Valider inscription**" pour que votre inscription soit prise en compte.

- Cliquez sur le bouton "**Valider inscription**" pour que votre inscription soit prise en compte.
- En cas d'erreur d'emploi du temps, cliquez sur « **Modifier inscription** »

**Votre inscription en Magistère Finance et Gestion option Finance ... année (06M. - 2)" a bien été prise en compte.**

## **Page-écran 6**

« **Contrat pédagogique** » : vous devez imprimer ou sauvegarder ou vous envoyer par courriel votre contrat pédagogique, et le conserver.

**Nous vous rappelons que votre contrat pédagogique est indispensable pour une éventuelle réclamation pour quelque motif que ce soit auprès de votre secrétariat. Cependant, ce seront les données directement transmises et conservées dans la base de données de votre secrétariat qui prévaudront en cas de différend.**